

AVIS PUBLIC
D'APPEL D'OFFRES GT2014-02

**CHARGEMENT, TRANSPORT ET DISPOSITION
DES BOUES CONTENUES DANS DES SACS DE
DÉSHYDRATATION PASSIVE**



Notre - Dame -
de-l'Île-Perrot

La Ville de Notre-Dame-de-l'Île-Perrot demande des soumissions pour le chargement, transport et disposition des boues contenues dans des sacs de déshydratation passive des étangs aérés situés dans la Ville.

DOCUMENTS

Les personnes et les entreprises intéressées par ce contrat peuvent se procurer, à compter du **20 mars 2014**, les documents de soumission en s'adressant au Service électronique d'appel d'offres (SÉAO) en communiquant avec un des représentants par téléphone au 1 866 669-7326 ou au 514-856-6600 ou en consultant le site Web www.seao.ca. L'obtention des documents est assujettie à la tarification de cet organisme.

RÉCEPTION DES SOUMISSIONS

La Ville de Notre-Dame-de-l'Île-Perrot n'encourt aucune responsabilité du fait que les avis écrits ou documents quelconques véhiculés par système électronique soient incomplets ou comportent quelque erreur ou omission que ce soit. En conséquence, tout soumissionnaire doit s'assurer, avant de soumissionner, d'obtenir tous les documents reliés à cet appel d'offres.

Les soumissions seront remises en 1 original et 1 copie dans une enveloppe scellée portant mention: **APPEL D'OFFRES GT2014-02 : CHARGEMENT, TRANSPORT ET DISPOSITION DES BOUES CONTENUES DANS DES SACS DE DÉSHYDRATATION PASSIVE**, au bureau de l'Hôtel de Ville, au 21, rue de l'Église, Notre-Dame-de-l'Île-Perrot, J7V 8P4, avant **11h30, le jeudi 24 avril 2014** et seront ouvertes publiquement le même jour, immédiatement.

ADJUDICATION

La Ville de Notre-Dame-de-l'Île-Perrot ne s'engage à accepter ni la plus basse ni aucune des soumissions reçues, ni à encourir aucuns frais ni aucune obligation d'aucune sorte envers le ou les soumissionnaires.

Pour toute information complémentaire concernant ce projet, veuillez communiquer par écrit avec la Gestion du territoire à l'adresse électronique suivante : iroy@ndip.org.

DONNÉ à Notre-Dame-de-l'Île-Perrot, le 20 mars 2014.

Jeanne Briand
Greffière

.....

CERTIFICAT DE PUBLICATION

Je, soussignée, Jeanne Briand, greffière, certifie par la présente que j'ai publié l'avis ci-dessus en affichant une copie à l'Hôtel de Ville, le 21 mars 2014 et en le publiant dans le journal L'Étoile du mercredi 26 mars 2014.

DONNÉ À NOTRE-DAME-DE-L'ÎLE-PERROT, LE 21 MARS 2014.

Jeanne Briand
Greffière

/vc